

FINANCES

Etat prévisionnel de recettes et de dépenses les Fontanettes- Décision modificative n°3

1 DOCUMENT - Publié le 13 novembre 2025

CIAS
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Conseil d'Administration
Séance du 13 novembre 2025 à 18h00

Au siège du conseil de Grand Lac, 1081 boulevard Lévesque, 11000, Miramichi

NOM ET PRÉNOM	Présent (X)	Assisté (X)	Excusé (X)
1. Marie Claire BARBER	X		
2. Régis GAGLI	X		
3. Claude de la Rivière	X		
4. Sébastien FORTIN	X		
5. Michel BEAULIEU	X		
6. Michèle J. LAMPROIE	X	X	
7. Claude GAGLI	X		
8. Jacques GAGLI	X		
9. Claude GAGLI	X		
10. Marie Claire BARBER	X		
11. Marie Claire BARBER	X	X	
12. Régis GAGLI	X		
13. Claude de la Rivière	X		
14. Sébastien FORTIN	X		
15. Michel BEAULIEU	X		
16. Michèle J. LAMPROIE	X	X	
17. Claude GAGLI	X		
18. Jacques GAGLI	X		
19. Claude GAGLI	X		
20. Marie Claire BARBER	X		
21. Régis GAGLI	X		
22. Claude de la Rivière	X		
23. Sébastien FORTIN	X		
24. Michel BEAULIEU	X		
25. Michèle J. LAMPROIE	X		
26. Claude GAGLI	X		
27. Jacques GAGLI	X		
28. Claude GAGLI	X		
29. Marie Claire BARBER	X		
30. Régis GAGLI	X		

Adressé par le conseil de Grand Lac, le 13 novembre 2025

Mme BARBER, Présidente
M. GAGLI, Directeur
M. BEAULIEU, Directeur
M. FORTIN, Directeur
M. BEAULIEU, Directeur

Directeur de CIAS Grand Lac
Directeur de CIAS Grand Lac
Directeur de CIAS Grand Lac
Directeur de CIAS Grand Lac
Directeur de CIAS Grand Lac

En vertu de son mandat de conseil de Grand Lac, le 13 novembre 2025

Le Président,
Marie Claire BARBER

Le Secrétaire de Grand Lac,
Claude GAGLI

Le présent document peut être consulté en ligne sur le site internet de la Communauté d'Agglomération de Grand Lac.



2025-11-13_DELIB9.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF, 4,2 MO)

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.